



COMBAT OUVRIER

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.
Pour la reconstruction de la IV^{ème} Internationale.

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1983

N° 220

PRIX : ANTILLES 2 F
FRANCE 3 F

Editorial

GUADELOUPE

MARDI 20 septembre : PROCES EN APPEL DE VIRGINIE TOM ET MAX SAFRANO

ST KITTS NEVIS INDEPENDANTS... LES FRONTIERES HERITEES DU COLONIALISME DIVISENT LE PEUPLE DE LA REGION CARAIBE.

Deux petites îles St Kitts et Nevis (269 km² - 49.000 habitants) situées dans l'arc antillais à quelques dizaines de kilomètres des Antilles dites françaises, sont devenues indépendantes.

Il s'agit de la fin d'un processus commencé en accord avec l'ancienne puissance coloniale britannique. D'abord état associé à la Grande Bretagne, ST Kitts Nevis est devenu un état politiquement indépendant.

L'impérialisme britannique depuis la fin de la 2^{ème} guerre mondiale a préféré reculer devant la montée du nationalisme dans son empire colonial.

Vu l'immensité de cet empire, on a vu des cas très différents de décolonisation. Dans certains cas, en Inde par exemple, la révolte qui montait, la colère qui explosait déjà malgré le rôle d'apaisement de Gandhi, ont contraint assez vite l'impérialisme à reculer. Pour d'autres, c'est tout simplement l'impérialisme qui a pris les devants et ménagé des étapes vers l'indépendance. Souvent ce fut le cas dans les colonies les plus faibles économiquement ou les plus petites géographiquement.

Dans notre région, il restait encore quelques îles à n'être pas indépendantes. Aujourd'hui, il n'y a plus de colonies britanniques dans la région. Il reste encore des colonies américaines et françaises. Colonies à des degrés divers. Porto-Rico est moins dépendant d'une administration américaine centrale. Il existe un gouvernement autonome élu par les Porto-Ricains. Avec évidemment les limites d'un système parlementaire.

Dans les colonies françaises, Guadeloupe et Martinique, on est encore plus en arrière. L'impérialisme français exerce une centralisation sans partage de toutes les décisions concernant la vie de ces îles. Tout ce qui les concerne est strictement décidé à 7 000 km, à Paris. Ce qui constitue une parfaite aberration et un anachronisme.

Mais la plus grande aberration, c'est que le peuple de la région caraïbe, ce peuple descendant d'esclaves africains et d'engagés originaires de l'Inde, se trouve divisé île par île par la volonté des impérialismes qui ont dominé ces îles.

Chacune d'elles a été isolée des autres et quelquefois la classe dominante blanche et l'administration ont dressé des travailleurs d'une île contre une autre. Lors des grèves par exemple, on utilisait des Dominicains pour travailler à la place des Guadeloupéens. Ou des Haïtiens à St Domingue etc...

Mais les facteurs défavorables, éparpillement, différences de langue etc... peuvent être surmontés si un peuple en a la ferme volonté.

L'évolution des peuples de la Caraïbe les conduira à s'unifier et à faire disparaître les ridicules frontières nationales héritées du passé colonial.

Tout ce peuple composé de Noirs, de Métis, d'Indiens, peut se donner une perspective commune, celle de vivre dans un état qui sera celui des pauvres.

Un tel état ne se donnera pas comme but de s'enfermer dans les frontières nationales et de se calfeutrer sous l'abri précaire et douteux d'un drapeau nationaliste.

Suite p. 4

Mardi 20 Septembre, Max Safrano et Virginie Tom ont à nouveau comparu devant le tribunal de Basse-Terre. A l'issue du procès du 6 juillet dernier, ils avaient été condamnés à trois ans de prison ferme, pour usage de fausse plaque d'immatriculation de détention et transport de substances et d'engins incendiaires. Ils avaient fait appel de ce jugement. C'est donc ce procès en appel qui s'est déroulé mardi dernier.

Ce sont quelque 200 personnes qui étaient présentes au tribunal pour apporter leur soutien aux deux emprisonnés.

De l'autre côté, le pouvoir colonial était aussi abondamment représenté. Il n'avait pas lésiné sur les voitures de gendarmes et les camions de soldats qui avaient escorté de Pointe-à-Pitre à Basse-Terre les deux détenus, plaçant ainsi d'entrée, par ce déploiement de forces sans commune mesure avec la gravité des délits, ce procès dans son cadre politique.

Maître Rodès, avocat de la défense, a commencé par dénoncer les vices de procédure, partie traditionnellement peu accessible au public non averti mais d'où ressortaient les moyens mesquins que peut utiliser une soi-disant justice pour mettre le plus de facilités de son côté.

L'autre avocat de la défense, Christon, prit ensuite la parole, et mit en avant dans sa plaidoi-

rie le caractère politique de l'accusation et du procès qui se déroulait, disant qu'il s'agissait en fait de celui des indépendantistes Guadeloupéens dans leur ensemble, plaidoirie qui a entraîné les applaudissements de la salle.

Max Safrano a été aussi vigoureusement applaudi lorsqu'il a dénoncé le fait d'être l'accusé d'un procès politique et colonialiste dans lequel il était jugé non sur des faits, mais bien sur ses convictions indépendantistes.

L'avocat général, celui de l'accusation, a lui-même reconnu que Virginie Tom et Max Safrano n'avaient pas été inculpés sur des preuves réelles mais sur «un faisceau d'indices».

Que peuvent en conclure tous ceux qui ne sont pas partie prenante dans la justice coloniale, sinon que Safrano et Tom ont été condamnés à trois ans de prison ferme lors du premier procès sur un dossier qui ne venait étayer aucune preuve solide, et donc qu'ils ont été condamnés à cause de leurs idées par une justice coloniale Justice coloniale et racisme officiel cela n'était aucunement démenti par la composition de la cour. D'un côté les juges, l'avocat de l'accusation, représentants blancs du colonialisme, de l'autre des Noirs.

L'avocat général a voulu montrer le libéralisme du pouvoir qu'il représente en déclarant

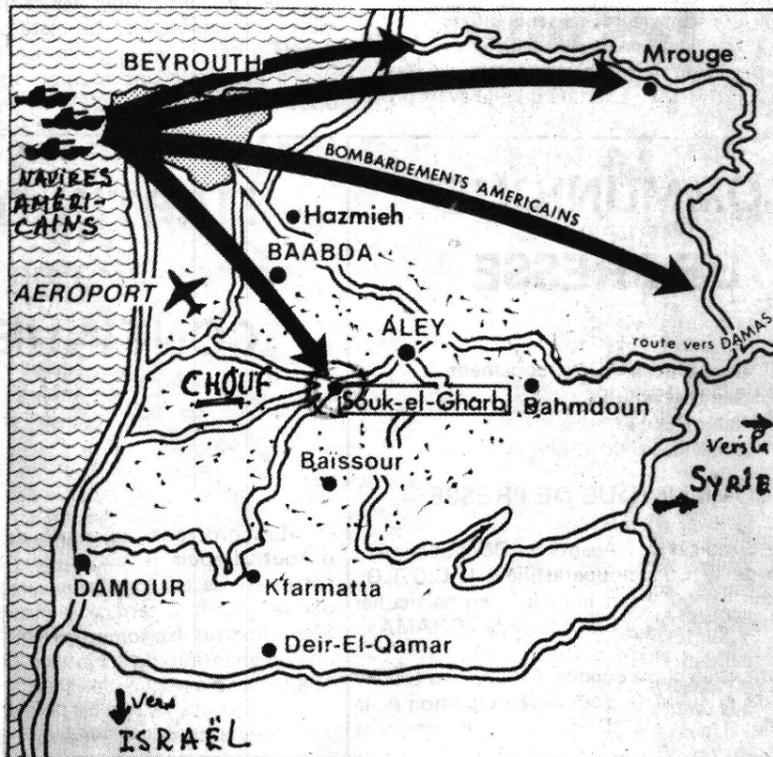
que tout le monde peut exprimer ses idées façon légale, en participant aux élections.

Mais ce n'est qu'un libéralisme de façade. Quand un problème se fait trop insupportable pour les travailleurs, la population, savent bien qu'il leur faut se battre pour le résoudre. Il faut lutter, se mettre en grève pour que soient respectés les plus élémentaires des droits des travailleurs. Et lorsque la lutte se fait un peu du côté des travailleurs refusent de se laisser faire, le pouvoir «libéral» envoie ses CRS pour les mater. D'ailleurs, alors même que l'avocat général poussait son couplet sur le libéralisme, vu le nombre, soldats et gendarmes donnaient à la police et dans la salle une idée des possibilités du pouvoir en matière de répression.

Dans la dernière partie du procès, Maître Rodès a démontré la nullité des prétendus «indices» qui ont servi à inculper Tom et Safrano. Cette inculpation reposait en effet sur la détention d'objets d'usage courant que chacun peut acheter n'importe où et transporter librement : feutrage, bout de bois, un bidon réserve d'essence... Seulement subsistait l'usage de fausse plaque d'immatriculation, infraction au code de la route qui ne peut aucunement justifier une peine si lourde.

Pour ceux qui ont assisté au procès, il apparaît donc clairement que si la peine de 3 ans d'emprisonnement était maintenue, il s'agirait d'une «punition» infligée à Tom et Safrano en raison de leurs convictions politiques.

LA GUERRE CIVILE EST RALLUMEE AU LIBAN UN CONFLIT NE DES CONVOITISES DES PUISSANCES IMPERIALISTES ET DANS LEQUEL ELLES CONTINUENT A INTERVENIR.



La guerre civile qui a repris au Liban risque de se retrouver renforcée avec l'intervention directe de forces étrangères. En tout cas l'augmentation considérable des forces américaines (pas moins de 17 000 hommes sont actuellement dans cette région) dans le cadre de la force américano-franco-italo-anglaise, montre bien que les forces de l'impérialisme sont prêtes à intervenir y compris directement et massivement et porter main forte au président Gemayel pour maintenir l'autorité du «gouvernement légal du Liban».

Déjà Lundi dernier les Marines américains ont bombardé les positions des milices de la gauche libanaise jusqu'en territoire sous contrôle syrien pendant plusieurs heures pour venir en aide aux forces phalangistes.

Le «gouvernement légal du Liban», avec à sa tête Amine Gemayel, frère de l'ancien chef des milices phalangistes chétiennes, Béchir, n'est autre que celui mis en place sous la protection des chars israéliens lors de la guerre meurtrière de 1982. Lors de cette guerre, les troupes israéliennes avaient envahi tout le sud-Liban et pénétré jusque dans Beyrouth. Cela avait aussi aux massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila par des milices phalangistes sous protection de l'armée israélienne.

Après avoir éliminé les forces palestiniennes de Beyrouth, l'armée israélienne laissa la place au gouvernement de Gemayel. Celui-ci sous la protection d'une «force internationale d'interposition», chercha à établir son pouvoir en levant une armée constituée d'ailleurs d'une majorité de cadres phalangistes, et en désarmant les mi-

Suite page 4

MARTINIQUE : LE PARTI COMMUNISTE MARTINICAIS ENTRE LE SOUTIEN AU GOUVERNEMENT ET LA CRITIQUE DE CE MEME GOUVERNEMENT.

Deux prises de positions ont marqué l'actualité politique de ces derniers jours en Martinique. Toutes deux venant de membres dirigeants du Parti Communiste Martiniquais.

D'abord celle d'Armand Nicolas (Secrétaire général du PCM) qui titre l'éditorial du numéro de Justice du 8/9/83 comme suit : « Agir et être fermes face au gouvernement et à la droite ».

Et celle d'un membre du Comité Central du PCM Roger Ebion qui critique ouvertement la politique de son parti et propose à ce dernier de changer de politique.

La parution pratiquement simultanée de ces deux positions dans l'organe central du PCM n'est peut être pas fortuite.

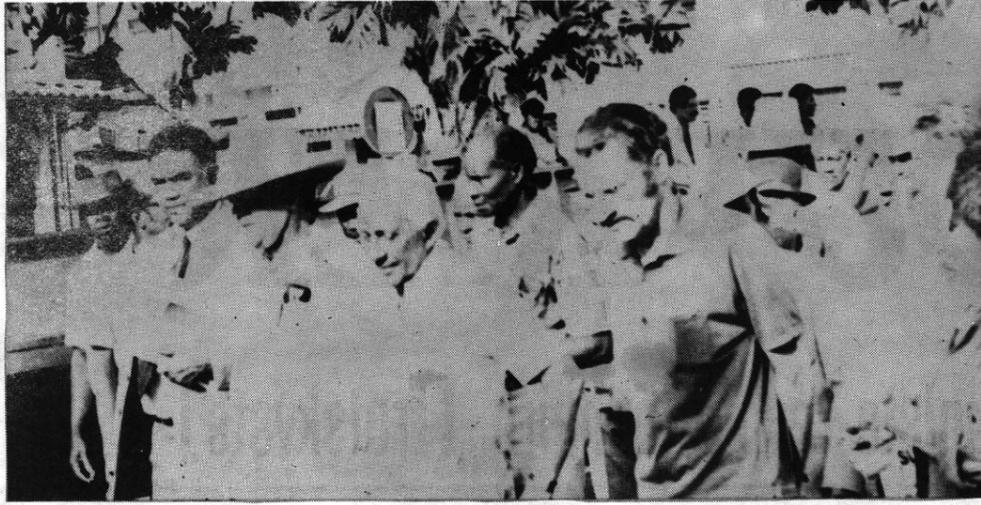
Dans son article critique, Armand Nicolas dresse un véritable réquisitoire de la politique menée par le gouvernement socialiste depuis 2 ans.

L'article commence par un exposé des illusions du PCM envers le gouvernement : « Ce que nous attendions du nouveau gouvernement c'était une volonté politique de changement, la volonté de coopérer avec les forces populaires de progrès pour mettre en oeuvre une politique de développement économique, de progrès social et de promotion culturelle s'appuyant sur un élargissement réel et significatif de la responsabilité martiniquaise.

Au lieu de cela, nous avons assisté à une série de lenteurs, d'hésitations, de reculades devant les pressions de la droite. Immobilisme et continuité ont été les caractéristiques de l'attitude du gouvernement socialiste ».

Et la suite de l'éditorial dénonce cet immobilisme, ces hésitations et ces lenteurs. Est dénoncée aussi, toujours dans le même article la politique dite de départementalisation, d'intégration : « les ministres font assaut de « départementalisme » avec Emile Maurice, Maran et leurs amis ».

Donc le PCM constate que vraiment peu de



choses ont changé depuis la venue de la gauche au pouvoir. Le seul domaine où Nicolas remarque un changement, c'est celui-ci : « On pratique le dialogue, on a un certain souci des formes démocratiques, on a mis fin à la discrimination frappant les partis de gauche ».

Mais l'éditorialiste ajoute aussitôt : « Mais on n'a pas fait l'indispensable, à savoir soustraire RFO (Radio et télé) à l'influence de la droite giscardienne et on a conservé le même découpage électoral scandaleux et antidémocratique pour le Conseil Général qui a permis de maintenir la majorité de droite ».

Donc si l'on comprend, la seule originalité - bien limitée et étriquée d'ailleurs - du gouvernement socialiste a été de permettre aux partis de gauche de parler un peu plus facilement, d'entendre leurs critiques ; mais rien de plus !

On comprend donc qu'Armand Nicolas trouve la situation quelque peu irritante, le gouvernement de gauche n'a pas agi en fin de compte très différemment d'un gouvernement de droite. Et comme la gauche est divisée car « P.S et P.P

M. tablent sur une confiance totale dans la bonne volonté gouvernementale et approuvaient indistinctement tout ce que faisait le pouvoir socialiste », le PCM fait de nouvelles propositions.

Armand Nicolas écrit ceci : « Nous appelons nos partenaires de gauche à s'engager dans cette voie, laquelle consiste selon Nicolas à « MOBILISER LES MASSES POPULAIRES pour réclamer la mise en oeuvre rapide des réformes et mesures susceptibles d'engager le changement. »

Mais comment faire en sorte que les dits partenaires de gauche s'engagent dans une voie dont ils ne veulent pas ? C'est ce que ne dit pas le PCM. Et c'est là qu'est le problème. On ne voit guère les socialistes ou le PPM changer de politique alors que le soutien sans faille au gouvernement ne les a pas desservi lors des dernières élections régionales.

En réalité le PCM continue à vouloir ménager la chèvre et le chou, critique le gouvernement tout en constituant une majorité au conseil régional avec les deux partis progouvernementaux, le PS et le PPM.

Le PCM en refusant d'avoir une attitude nette et claire vis à vis du gouvernement subit au même titre que le PPM et le PS, le mécontentement des travailleurs ; mais sans avoir les avantages de leur situation. Il sera tenu pour responsable comme les socialistes, de la politique d'austérité. Et subira évidemment les conséquences.

C'est d'une certaine façon ce qu'expriment certains membres du PCM et dont on a un écho avec la tribune de discussion de « Justice » pour la préparation du congrès du parti.

C'est ainsi que Roger Ebion, membre du Comité Central se livre à une attaque en règle contre cette politique de son parti :

« Telle est l'attitude pour le gouvernement. Nos dirigeants sont persuadés qu'en agissant ainsi, à être assis entre deux chaises, ils seront suivis par plus de gens, approuvés par les masses. En fait, il ne peut en être question. Ceux qui sont prêts à soutenir le pouvoir par exemple, ne comprennent pas les réserves, ceux qui, à gauche critiquent la politique pour beaucoup négative du pouvoir, ne comprennent pas ce soutien. Aussi, on ne convainc personne et surtout pas les hésitants ».

S'agit-il d'une voix isolée ? Ou, au contraire est-ce le premier signe d'un changement de politique voulu par la direction même du parti ?

Il y aura-t-il d'autres voix pour réclamer des changements dans la politique du PCM ? Et jusqu'à quel point ? L'avenir le dira.

Le fait que l'on se pose peut-être au sein du PCM des questions à ce sujet est sans doute positif. C'est en tout cas un signe qu'il y a des gens qui ne se satisfont pas de la politique actuelle menée par le PCM. Si cette discussion se développait réellement ce serait tout à l'honneur des militants de ce parti.

Car pour ceux qui se disent communistes, menent ouvertement et largement la discussion sur la meilleure politique à suivre ne peut qu'être saluée, pour eux, pour leur parti, et surtout pour l'avenir des luttes des travailleurs.

POINTE A PITRE : CRAMA : LES TRAVAILLEURS EN LUTTE CONTRE UN LICENCIEMENT TIENNENT BON

Depuis la fin du mois d'Août, la déléguée du personnel de la CRAMA Caisse Régionale d'Assurance Mutuelle Agricole, Melle Nise Verdol a reçu une lettre de licenciement de sa direction.

Cette déléguée est aussi à l'origine de l'implantation d'une section Syndicale UGTG dans cette mutuelle et s'est trouvée plus d'une fois en tête de luttes menées par le personnel contre la mauvaise organisation du travail et pour d'autres revendications.

Voilà des raisons suffisantes pour que son chef, le dénommé Vallord, cherche à la licencier.

Le prétexte qu'il va trouver sera grossier. Etant employée au service sinistre, Verdol est amenée à sortir à l'extérieur pour raisons professionnelles (voir les avocats, des tiers etc.) Mais son chef prétend qu'elle en profite pour ses affaires personnelles (ou pour le syndicat). Donc une fois elle est allée chez un avocat de la CRAMA pour un dossier. Son chef blanc, Mr VALLORD, qu'elle avait informé de son absence et du motif, a téléphoné chez l'avocat pour vérifier si elle y était effectivement. Comme elle y était, elle a entendu la raison de l'appel de son chef. En arrivant à la CRAMA, elle a tenu à le voir pour avoir une explication (il faut dire que ce climat de suspicion durait depuis un moment). Il y a eu des échanges de paroles de part et d'autre. Elle lui a dit et le confirme d'ailleurs « qu'il utilise des procédés de flicard » et que de toute façon « il est un trouillard ». Voilà les propos pour lesquels on la licencie, « propos injurieux » selon les termes de sa lettre de licenciement.

Il faut dire que Mr Vallord n'a rien à reprocher à Nise Verdol du point de vue professionnel, elle devait même être promue cadre puisque c'est l'une des plus diplômées de la boîte. Elle n'a jamais eu d'autres sanctions disciplinaires, d'avertissement etc.

Depuis l'incident, M. Vallord a disparu de la circulation. Il s'est trouvé un autre chef, membre du conseil d'administration de la caisse, Bassien, (un noir !) pour défendre l'honneur de la direction !

Depuis le 30 août, le personnel est en grève illimitée et réclame la réintégration immédiate de la déléguée. Le mouvement est suivi par 35 à 40 personnes soit la presque totalité des employés en dehors des cadres, de la secrétaire de direction et du personnel temporaire. Les caisses locales de communes sont fermées et des piquets de grève sont organisés par les grévistes.

Dès le début du mouvement, les grévistes ont cherché le soutien du personnel des autres compagnies d'assurances et des Mutuelles ; ceux de la MAAF, la MAIF, du GAN et de la CRAMA Martinique ont manifesté en plusieurs occasions leur Soutien moral.

Les employés sont décidés à tenir bon.

La direction par l'intermédiaire de Bassien a clamé haut et fort à la télé qu'elle avait proposé

des ouvertures à Verdol et qu'elle a refusé. Quelles ouvertures ? une soi-disant indemnité de 60.000 F, ce qui est faux. De plus son salaire d'août ne lui a toujours pas été payé. Le personnel a d'ailleurs démenti à la radio les racontars de BASSIEN.

Lundi 12/09/83, Bassien a essayé de faire pression sur le personnel en débarquant avec une 20aine de « gros bras paysans » de Marie-Galante car il est originaire de Marie Galante pensant briser les piquets de grève et créer des incidents (il avait déjà dit à RCI, RFO et France-Antilles de venir). En fait le personnel a laissé ceux qui voulaient travailler rentrer et n'a pas répondu aux provocations.

Ne sont rentrés que les cadres, les temporaires et une employée. Le reste du personnel est décidé à continuer la grève. En voyant cela, Bassien a provoqué une réunion surprise qui n'a abouti à rien.

Mercredi 14 septembre, les grévistes et ceux qui les soutiennent ont organisé une journée d'action dans les rues de Pointe-à-Pitre en informant la population par tracts ou prises de parole.

Pour sa part, la direction essaie de faire pression sur les employés. Certains d'entre eux ont ainsi reçu une lettre anonyme leur disant qu'ils perdaient leur temps que si le mouvement continuait la Caisse allait fermer, ect... La déléguée licenciée elle aussi reçoit des coups de file anonymes et crapuleux.

Tout cela ne décourage nullement le personnel qui est toujours décidé à obtenir la réintégration de leur camarade. Ils savent que dans cette affaire l'opinion des travailleurs et de la population est largement en leur faveur ; car il s'agit bien d'une atteinte aux libertés démocratiques au droit de s'organiser syndicalement dans les entreprises.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Syndicat des Agents de Développement Agricole de la Guadeloupe (S.A.D.A.G. - C.G.T.G.)

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Le Syndicat des Agents de Développement Agricole de la Guadeloupe affilié à la C.G.T.G., s'élève contre tout licenciement et en particulier celui de la Camarade VERDOL de la « CRAMA ».

Soutient en conséquence, l'action des travailleurs de la « CRAMA » pour la réintégration de la Camarade VERDOL injustement licenciée.»

S.A.D.A.G. - C.G.T.G.

MARTINIQUE : L'INFLATION CONTINUE : 1,1 % EN AOÛT

Les prix ont augmenté de 1,10/o au mois d'Août. Depuis le début de l'année, la hausse totale est de 8,7 o/o, plus que la hausse prévue par le gouvernement pour toute l'année. L'INSEE (Institut National des Statistiques) prévoit une augmentation de 10,7 o/o pour toute l'année 1983.

Cette inflation élevée signifie d'ores et déjà une baisse du pouvoir d'achat des salariés. Ainsi, pour la fonction publique, les hausses de salaires, ne doivent pas dépasser 8 % pour 1983. Quant

au secteur privé, il s'aligne publiquement sur les recommandations du gouvernement : n'a-t-on pas entendu les patrons de la métallurgie déclarer qu'ils ne pouvaient pas augmenter de plus de 4 o/o les salariés car ils ne faisaient qu'appliquer les directives du gouvernement !

Voilà une démonstration de plus du fait que la politique d'austérité c'est une politique qui retourne inmanquablement contre les travailleurs.

GUADELOUPE : E.D.F. DES COUPURES ENCORE DES COUPURES.

Depuis un mois environ, plusieurs régions de Guadeloupe ont eu à subir des pannes d'électricité. Ce fut le cas pour le quartier de Breffort au Lamentin, de la commune de Morne-à-l'Eau d'abord le 18 juillet et à nouveau au cours de la semaine passée. Mais l'apothéose fut atteinte dans la soirée du samedi 17 septembre quand toute la Guadeloupe fut plongée dans le noir durant plus d'une demi-heure, Marie-Galante et les Saintes subirent le même sort.

Dans la soirée du lundi suivant, EDF remet-

tait ça. Pas d'électricité dans la région Pointoise durant plus d'une heure.

Devant cette cascade de coupures, et pour devancer les critiques et la mauvaise humeur des usagers, l'EDF, par la voix de M. DEL VAL, a tenté de se disculper. Il a insinué que l'EDF n'était pas responsable de ces coupures et que c'était la faute à la malchance.

A Breffort au Lamentin, c'est une branche d'arbre qui a sectionné un câble. L'incident du samedi c'est un câble souterrain cette fois-ci qui

fut sectionné. Si EDF coupait régulièrement les branches d'arbres dangereuses, les consommateurs n'auraient pas à subir les conséquences de ce genre d'incident idiot qui survint au Lamentin. Si EDF Guadeloupe n'a pas les moyens de tester les câbles souterrains pour quoi les entretient-elle ? Pourquoi samedi tout le réseau a-t-il disjoncté ? Les différents systèmes de protection n'ont donc pas fonctionné.

EDF a les moyens de produire du courant en quantité suffisante, elle a les moyens pour distri-

buer ce courant, mais elle est incapable d'entretenir ce réseau. Les pannes, les coupures sont anormalement nombreuses, elles dépassent le seuil du tolérable, causant de graves dommages aux appareils électriques domestiques, et l'avarie d'aliments conservés au frais.

Alors Messieurs d'EDF, avec un petit effort de prévision (les arbres, à émonder !) on pourrait avoir moins d'ennuis, même si ces coupures ne sont pas forcément toutes évitables.

LA REPOSE DU MINISTRE DES DROITS DE LA FEMME SUR LES PROBLEMES RENCONTRES PAR LES ANTILLAISES EN FRANCE : DU FORMALISME.

Les difficultés rencontrées par les Antillaises dans l'émigration, renforcées par la crise économique et l'augmentation du chômage, ne font que s'aggraver. Les femmes connaissent une situation particulièrement difficile. Ce fait connu de tous, nous est confirmé par la bouche même de ceux qui nous gouvernent.

Le député Guadeloupéen Moutoussamy met en avant ces problèmes rencontrés par les femmes dans une question écrite qu'il pose au ministre des droits de la femme, Yvette Roudil.

Les problèmes les plus importants sont : Les discriminations de toutes sortes ; une information insuffisante, un fort taux de divorce, le chômage, les difficultés d'insertion sociale...

Il signale que « la prostitution particulièrement fait des ravages dans leurs rangs. L'on parle de 12.000 prostituées Dominiennes, dont 80 % de femmes de la Guadeloupe ».

Il pose au ministre des droits de la femme la question suivante : « entend-elle promouvoir au niveau métropolitain une politique spécifique en faveur des femmes de l'Outre-Mer » il lui demande également de lui préciser éventuellement ses objectifs à ce sujet.

La réponse du ministre, montre que celle-ci est bien consciente de la gravité du problème. « Le ministre des droits de la femme est informé depuis longtemps et s'est préoccupé des difficultés que rencontrent les femmes des DOM émigrant en métropole. Celui des mères célibataires dont la solitude est aggravée par l'absence de la structure familiale qui les soutenait dans leur pays d'origine. Le cas de ces adolescentes des Antilles, de la Guyane de la Réunion qui arrivent en métropole, parfois encouragées par leur famille et qui n'ont aucune formation professionnelle leur permettant de s'intégrer dans la vie sociale. L'échec de ces femmes est surtout pour cause de manque de préparation à une société de type

post-industriel, où la vie quotidienne est déjà difficile, elles subissent le cumul des handicaps et connaissent le chômage, le logement précaire, la solitude. Ces expériences décevantes en font un groupe féminin fragile, la proie facile des milieux proxénètes. »

Mais les solutions proposées par le ministre restent formelles et très administratives : « Les poursuites engagées contre les réseaux de proxénètes et certaines mesures d'ensemble qui ont été récemment prises par le gouvernement ». Le gouvernement se préoccupe de la prévention de la prostitution et de la réinsertion professionnelle des femmes quittant la prostitution. Selon le ministre, « bon nombre de difficultés rencontrées par les femmes des DOM proviennent d'un manque d'information sur la vie tant personnelle que professionnelle en Métropole ».

Mais la solitude et les difficultés économiques qui poussent les femmes à un dernier re-

cours, celui de la prostitution, sont des problèmes caractéristiques de notre société.

Le choix qui est proposé à de nombreuses femmes de même qu'aux hommes, est soit de rester dans son environnement familial, par exemple ici, en Guadeloupe, où on trouve de la chaleur humaine, mais où les problèmes économiques, la pauvreté peuvent devenir insupportables, ou bien l'émigration dans une grande ville où il est difficile de s'intégrer, où la solitude morale est grande, alors même qu'il devient de plus en plus difficile d'y trouver un travail satisfaisant. Alors bien sûr que des femmes seules, sans ressources, deviennent une proie facile pour les proxénètes.

Mais pour résoudre ce problème, il ne suffit pas d'entamer des poursuites contre les proxénètes et d'informer les femmes. Il faudrait surtout s'attaquer à un type de société qui propose de tels choix, et cela, ni Y. Roudil ni son gouvernement ne l'envisagent.

SAINTE ROSE : NOUVELLE VICTOIRE DE JEAN DANIEL A LA TETE DE LA MUNICIPALITE

Le 30 mai dernier l'élection de la liste conduite par Daniel Jean avait été annulée par le tribunal administratif de Basse Terre alors que cette liste "Union des Démocrates Sainte Rosiens" avait été déclarée élue le 13 mars dernier. Cette élection a été refaite les 11 et 18 septembre et a vu la victoire de la liste conduite par Daniel Jean qui obtient cette fois trois sièges de plus. Les dix sièges restant sont répartis comme suit :

Sainte Rose Demain : 4 sièges avec Alain Lesueur.

Rassemblement pour la promotion et la sauvegarde de Sainte Rose : 4 sièges avec Clodomir Bazajet.

Union Populaire de Sainte Rose : 2 sièges avec Henri Yacou.

Ainsi le tableau ci dessous nous montre les résultats pour les deux tours.

	1er TOUR	2e TOUR
INSCRITS	5474	5774
VOTANTS	3203	3764
Daniel JEAN	1321	1668
Clodomir BAZAJET	865	980
Alain LESUEUR	622	614
Henri YACOU	400	436

Au regard de ce tableau, nous constatons que loin de désavouer D. Jean, le maire sortant, la population de Ste Rose a renforcé sa confiance au maire sortant. De 1 224 voix en mars, D. Jean passe à 1668 voix.

Clodomir Bazajet aussi a vu son score s'améliorer assez sensiblement il obtient plus de deux cents voix en plus du deuxième tour.

En fait, le conseil municipal de Ste Rose garde son visage de mars dernier.

Notons qu'il y a eu de nombreux commentaires défavorables sur le fait que Yacou et la liste Démocratique qui était présentée comme la plus à gauche et soutenue par les nationalistes de Ste Rose ait obtenu un score en baisse

par rapport à mars. La perte de voix (Un peu plus de 200) est beaucoup moins importante que celle présentée par les radios officielles.

Elle peut sans doute s'expliquer par la volonté de certains électeurs de l'Union Populaire de favoriser la première place de la liste de Daniel Jean.

Il reste que plus de 10 % des Ste Rosiens ont voté pour une liste que tous les autres candidats présentaient comme des "indépendantistes" et qui disait que c'est "par la lutte" et "par la révolution" que les travailleurs pourraient changer quelque chose.

OCCUPATIONS DES TERRES DE LA SAFER PAR LES TRAVAILLEURS DES CHAMPS DANS LA REGION DU MOULE.



Dans la région du Moule, de Cluny à Caillebot la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural plus connue sous le sigle de SAFER, s'est procuré des centaines d'hectares de terre de l'usine Blanchet qui a fermé ses portes. Ces terres acquises par la SAFER depuis leur achat sont restées en friche comme si la fameuse réforme foncière de l'administration coloniale française dont on nous a tant parlé n'exigeait point leur répartition à ceux qui veulent la travailler. C'est ainsi que depuis plus de deux ans ces terres sont là en jachère sauf quelques hectares qui servent à la Safer pour ses essais. C'est là une situation devant laquelle les travailleurs se sont sentis contraints de réagir.

Ainsi, fin août début septembre les travailleurs de la terre de la région du Moule ont occupé quelques deux cents hectares des habitations Cluny, l'Ecluse. Depuis, ces terres ont été loties en lots de moins de trois hectares et répar-

ties aux différents occupants. A l'heure où nous écrivons, la presque totalité des lots sont labourés, certains lots sont même déjà prêts et reçoivent les semences.

A travers leurs syndicats, notamment l'UTA les occupants ont choisi de continuer la lutte. Ces mouvements de colère des travailleurs de la terre qui se traduisent de manière sporadique par des occupations de terre viennent rappeler que rien n'est encore réglé dans ce domaine. Malgré tout le tapage fait ces dernières années autour d'une réforme agraire qui devait donner la terre à ceux qui la travaillent, les paysans n'ont cependant jamais encore pu l'obtenir. A Ste Rose, au Lamentin et au Moule dernièrement, en occupant des hectares de terre appartenant aux capitalistes, les paysans, tout au moins une partie d'entre eux, a montré qu'elle est déterminée à lutter pour arracher cette terre des mains des parasites qui la détournent.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Vous pouvez aller voir : Peinture : exposition de M. Rovélas ; M. Chomereau Lamotte, Bracy, Léogane et Larde.

Peintures à l'huile et dessins au crayon se côtoient dans les locaux de la SG-BA (à Grand Camp) ouvert jusqu'à fin septembre.

Cinéma : Sur les écrans plusieurs bons films passent, soit à Pointe-à-Pitre, soit en

commune ou à Basse Terre.

La rue Case Nègre, à Fort de France et Basse Terre. Très beau ! A voir absolument ! Et après l'avoir vu, achetez et lisez le livre de Joseph Zobel du même titre.

The Wall : pour ceux qui aiment les Pink Floyd (un groupe musical pop) et les phantasmes et qui veulent cultiver leur pessimisme !

Signalons la sortie du film antillais « Et survint la vipère » (Au Rex et d'Arbaud).

Un vieux Hitchcock : Frenzy : comme presque toujours, du très bon cinéma... une histoire à faire peur !

J'ai épousé une ombre : conte de fée à la sauce moderne : une jeune fille pauvre est recueillie dans une famille de riches vigneron bordelais.

Et voilà qu'elle tombe amoureuse du second fils de la famille.

Danse : Au centre des Arts de Pointe-à-Pitre : Les ballets du Sénégal (samedi 24 à 20 heures).

TV en Guadeloupe : samedi 24 : voyage au bout du monde, un film de Cousteau sur les fonds sous marins. A 15h10. A voir absolument.

PEROU : HUGO BLANCO SUSPENDU DE SON MANDAT PARLEMENTAIRE

Hugo Blanco, militant trotskiste péruvien, qui dirige le PRT (Parti Révolutionnaire des Travailleurs, Section péruvienne de la IVe internationale), vient d'être démis de son mandat de député.

Il avait été élu à ce poste en 1980, lors des élections qui devaient mettre fin à 12 ans de régime militaire. Le nouveau régime civil mis en place à la suite de ces élections, dirigé par un parti de droite et toujours supervisé par l'armée, ne devait pas changer grand chose à la situation des

travailleurs du pays, qui portent aujourd'hui le poids de la crise économique qui touche durement le Pérou.

Soucieux, de se donner une apparence démocratique, le régime, de Belaunde Terry avait permis à des dirigeants d'extrême gauche de siéger au parlement. Particulièrement Hugo Blanco, militant révolutionnaire qui avait organisé les paysans pauvres en pleine période de dictature militaire et de répression (il avait lui-même été emprisonné et sa vie menacée).

Depuis, avec la situation économique qui s'aggrave et pèse de plus en plus sur la population, la guérilla et le terrorisme se développent et des grèves ont éclaté. Cette révolte de la population effraie le régime qui a réduit un peu plus son apparence démocratique : suspension des libertés, répression, état de siège...

La destitution de Hugo Blanco n'a dès lors pas de quoi surprendre.

Nous publions une déclaration de ce militant.

Le 20 août, j'ai été suspendu de mes fonctions de député pour avoir accusé à la tribune du Parlement le général Noël, chef militaire de la région d'Ayacucho, d'assassinat.

Je proteste contre la forme et le fond de cette procédure expéditive qui suspend mon mandat jusqu'à la fin de la session parlementaire de décembre, et me prive pendant cette période de mon immunité parlementaire. Cette procédure est en outre contradictoire avec l'article 10 du chapitre du Règlement intérieur des Chambres législatives, qui stipule qu'une telle suspension ne peut excéder 15 jours.

La forme prise par le vote de cette suspension est illégale, d'après le règlement même du Parlement péruvien. Le vote doit, en effet, avoir lieu en appelant les députés à se lever ou à rester assis. L'abstention est exclue. Le vote nominal est obligatoire si un député le réclame. Or le vote qui m'a suspendu est une véritable farce, qui discrédite ce Parlement. Il a été obtenu dans l'anonymat, en demandant seulement aux députés d'approuver la proposition en frappant de la main sur leur pupitre par «acclamations», au volume sonore en quelque sorte. Il n'a ainsi même

pas été possible à la présidence de fournir un décompte des voix !

La demande d'un vote nominal faite par le député Enrique Fernandez Chaon n'a pas reçu de réponse du président de la Chambre.

Sur le fond, je maintiens mes accusations d'assassinat et de génocide. Je cite des listes de noms de paysans exécutés et de villages bombardés sur les ordres du général Noël. Et je ne suis pas le premier à les rendre publiques. Déjà, le juge de la province d'Ayacucho a demandé l'inculpation du général Noël, au début de cette année. Déjà le vice président de la Commission des droits de l'homme de la Chambre des députés a déposé une demande analogue à la fin de juin.

Ces plaintes n'ont pu aboutir à une enquête judiciaire, du seul fait que le général est couvert par ses fonctions militaires ; et les journalistes n'ont plus accès à la zone des opérations.

La négation des libertés démocratiques les plus élémentaires que constitue ma suspension s'inscrit dans une escalade «golpiste» de la

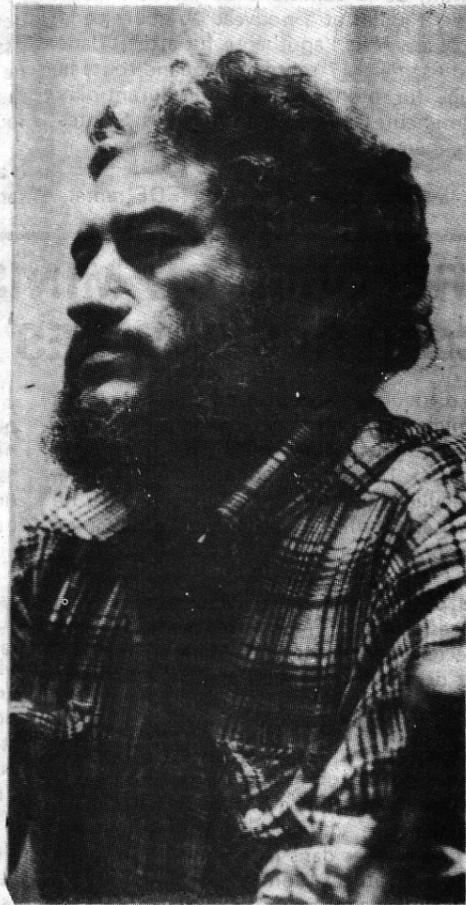
droite, marquée par une campagne de dénonciation contre Amnesty International, par une restriction des garanties démocratiques pour la prochaine campagne électorale, par un harcèlement systématique contre mon parti, le Parti Révolutionnaire des Travailleurs (PRT) ; attaque de ses locaux il y a quelques semaines, agression contre l'un de ses élus, arrestation et torture d'un de ses responsables syndicaux.

L'expérience nous a appris que, devant ce genre d'escalade de la droite toute reculade ne sert qu'à renforcer son arrogance. Il faut défendre pied à pied, sans céder aux menaces et au chantage, chacune des conquêtes démocratiques des masses.

C'est pourquoi, une nouvelle fois, j'alerte l'opinion publique et j'appelle à protester contre une violation flagrante des libertés parlementaires par une assemblée censée les défendre.

Lima, le 31/8/83

HUGO BLANCO GALDOS



EN FRANCE APRES LES DECLARATIONS DE MITTERRAND

LES MOINS RICHES DOIVENT PAYER POUR LES PLUS RICHES

Alors qu'en France l'intégralité des impôts 1983 n'a pas encore été payée, puisqu'il reste le troisième tiers provisionnel, le gouvernement annonce déjà qu'il faudra de nouveau élargir la ceinture en 1984. Les 1 % d'emprunt de cette année, qui avaient été présentés comme un prélèvement exceptionnel, seront reconstruits pour 1984. Cet emprunt qui avait été fixé pour combler le déficit de la Sécurité Sociale n'a pas réellement comblé le trou, puisque le gouvernement prévoit, outre son maintien pour 1984, une augmentation des cotisations Vieillesse. Les salariés devront payer pour ces cotisations 5,70 % au lieu des 4,70 %.

Pour les salariés payant plus de 20 000 F l'impôt par an, les surtaxes seront majorées. Cette imposition concerne un grand nombre de cadres mais aussi des techniciens et des ouvriers professionnels.

Ainsi donc le gouvernement continue sinon renforce sa pression fiscale sur les couches moyennes. Ce sont : les cadres, les fonctionnaires et artisans, les commerçants, les ouvriers qui perçoivent des salaires supérieurs à 5 000 F techniciens, ingénieurs, sans oublier ceux des professions libérales : médecins, pharmaciens, etc...

En choisissant les couches moyennes et une partie des ouvriers pour faire payer la note, le

gouvernement se donne bonne conscience de ne pas s'attaquer aux salaires les plus bas. Cela n'empêche pas que ceux-ci sont déjà largement amputés des retenues qui ont augmenté (sécurité sociale, vieillesse...) L'ensemble des salariés n'échappent pas à cette pression fiscale. Si l'on considère toutes sortes d'impôts indirects (vignettes automobiles, impôts locaux, taxes sur les marchandises, impôts immobiliers...)

Les salaires les plus bas ne sont gratifiés que des emprunts et des surtaxes.

Mais qu'en est-il des plus riches, ceux qui ont des revenus de plusieurs millions par mois des biens, etc. Ceux-ci ont droit à des allègements et ont tous les moyens de contourner le soi-disant impôt sur les grosses fortunes. Les vrais possédants, ceux qui drainent les capitaux, les utilisent, les déplacent comme ils veulent, tous ceux là sont à peine égratignés.

Les couches moyennes qui sont les plus touchées ont déjà manifesté leur mécontentement dans la rue. Cette semaine ce sont les pharmaciens qui ont fait grève.

Dans son intervention télévisée, François Mitterrand a voulu rassurer les cadres sans pour autant s'engager sur aucune mesure d'allègement. Par contre il a annoncé un cadeau aux riches en remettant en question la taxe professionnelle (impôt payé par les entreprises).

Jusqu'où ira le mécontentement des couches moyennes ? Il peut servir d'aliment à la politique de la droite et même de l'extrême droite. Ce qui s'est déjà vu dans le passé.

La classe ouvrière, les petits salariés, s'ils échappent aux grosses ponctions fiscales et continuent de croire en la "solidarité nationale", en s'accrochant aux illusions d'une politique qui se dit de "gauche", alimentée par les partis qui représentent cette gauche (PCF et PS) n'en échappent pas pour autant à la crise. Celle-ci s'accroît.

Et c'est tout le bluff d'une telle politique. Les milliards prélevés grâce aux mesures fiscales ne peuvent combler ni les déficits ni limiter le chômage, ni arrêter l'inflation ! Ils servent à financer les capitalistes. Mais cette politique n'élève pas la plus petite barrière contre la crise !

Par contre elle provoque la colère des couches moyennes. Elle renforce la droite et même l'extrême droite.

Elle démoralise et donc affaiblit la classe ouvrière.

Seule une réaction venant des travailleurs eux-mêmes pourrait donner un coup d'arrêt à une telle évolution.

LIBAN

SUITE DE LA PAGE 1

essentielle, celles de la gauche de Walid Joumblatt, lui-même chef de la communauté druze.

Il n'y avait donc pas de «consensus national» autour de Gémayel celui-ci gouvernait sans partage, et continuait à être avant tout le représentant des intérêts des couches privilégiées de la communauté chrétienne, au détriment total des autres communautés musulmanes, représentant en majorité les couches pauvres de la population.

Tous les éléments du drame libanais étaient en place et ne pouvaient qu'aboutir à une reprise de la guerre civile qui déchire les populations depuis 1975.

Dans un tel contexte, l'accord libano-israélien du 17 mai 1983, tout comme le redéploiement de l'armée israélienne du secteur du Chouf, chef traditionnel des Druzes, sont apparus un peu comme un catalyseur de la réactivation de cette guerre civile. Pour les communautés druzes et musulmanes et les milices constituées en leur sein n'était pas possible d'accepter l'hégémonie officielle sous tutelle israélo-américaine de la communauté maronite chrétienne et privilégiée.

En toile de fond de cette guerre civile se trouve tout le passé colonial de la France et de l'Angleterre dans cette région du Moyen-Orient.

C'est à l'issue de la 1ère guerre mondiale que le grand empire ottoman fut dépecé et que le Grand-Liban fut créé de toute pièce, sous mandat français. Autour de la grande bourgeoisie d'affaires chrétienne du Mont-Liban et Beyrouth étaient annexées les villes côtières de Saïda, Tyr et Tripoli, ainsi que les plaines de la Bekaa et l'Akkar et le Sud-Liban, région de populations à majorité musulmane que rien ne rattachait aux Chrétiens maronites du Mont Liban.

Lors de la dépeçage des terres du Moyen Orient et dans le souci d'affaiblir la Syrie qui était le fief du nationalisme arabe, au profit de la bourgeoisie chrétienne du Mont Liban, des régions faisant partie de la Grande Syrie se retrouvent rattachées au nouveau des interventions étrangères actuelles dans la guerre civile libanaise.

Tantôt comme en 1975, 1978, 1982, les forces israéliennes interviennent pour remettre en selle la bourgeoisie chrétienne qu'elles jugent affaiblie par l'importance des forces palestiniennes et de la gauche libanaise.

Tantôt comme en 1976, les forces syriennes qui ont le soutien de l'URSS, interviennent contre ces mêmes forces de gauche et palestiniennes, dont une victoire nette pourrait constituer une menace pour la dictature qui existe en Syrie. Les forces syriennes péfèrent faire la balance entre milices chrétiennes et milices de gauche tout en cherchant à s'imposer comme principal arbitre, en occupant une partie importante du territoire.

Aujourd'hui, tous ceux qui, de Reagan à Mitterrand le socialiste va-t-en-guerre, voudraient jouer les «défenseurs des peuples» ou du soi-disant monde libre, en volant au secours des forces phalangistes de l'état de Gémayel, le canon prêt à tonner, ne sont que de cyniques hypocrites. Ils continuent à défendre comme par le passé les intérêts de l'impérialisme dans cette région.

MARIANNE TIBUS

SUITE DE

L'EDITORIAL

Au contraire, un peuple libre, fier, aura à cœur de répandre les idées de l'avenir, celles de la transformation de cette société pourrie et décadente.

Il aura à cœur d'appeler tous ses frères d'Amérique du Nord et du Sud à se soulever contre l'impérialisme et contre les dictatures.

Cette perspective est la seule qui offre une réelle possibilité de changement pour les peuples de la région.

C'est la seule qui s'attaque à la racine même de l'oppression, car elle appelle les peuples à se battre pour détruire l'impérialisme.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance :

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

Combat Ouvrier

B.P. 145

75023 PARIS CEDEX

Impression

Imp. ERAVILLE & Fils S.A.R.L.

Commission paritaire

N° 51728